

LE CHABLAIS

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Un documentaire sur les enfants cachés de la guerre tourné sur la commune

Le réalisateur Benjamin Sylvestre était à Saint-Paul la dernière semaine d'octobre pour tourner des séquences sur La Chaumière, où furent cachés des enfants juifs pendant la guerre.

Il y a quelques semaines, l'association Mémoire et Patrimoine a été sollicitée par Benjamin Sylvestre, producteur et réalisateur de cinéma, qui souhaitait venir dans la commune, sur les traces de son père Claude, un enfant juif qui a été hébergé et caché à la colonie de vacances La Chaumière pendant la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci a été caché par l'association OSE qui a sauvé des centaines d'enfants à la colonie pendant la guerre. Pendant quelques mois, plusieurs enfants et des familles furent hébergés et protégés des déportations nazies. En février 1944, les enfants ont été évacués du jour au lendemain clandestinement vers la Suisse. Il est

à noter que les autorités et la population se sont comportées en Justes. Ils n'ont jamais dénoncé les activités de La Chaumière pendant cette époque.

■ La Chaumière existe toujours

En fin de semaine dernière, Benjamin Sylvestre et son collègue Julien, preneur de son, ont ainsi été accueillis par le maire de Saint-Paul Bruno Gillet, quelques membres de l'association Mémoire et Patrimoine, et par des personnes connaissant des faits et anecdotes sur cette période troublée et tragique. Les cinéastes ont ainsi pu interviewer et filmer les personnes présentes qui ont témoigné, puis se sont déplacés à La Chaumière qui existe toujours.

Après quelques plans sur le lac Léman et la Dent d'Oche, ils ont promis qu'ils mettraient à disposition cette échappée en pays de Gavot qui fera partie d'un film documentaire sur les enfants cachés de la guerre.

Claude BOUZIN



La colonie de vacances La Chaumière avec les enfants et le personnel en 1945. Photo DR

ÉVIAN-LES-BAINS

Un hommage en comité restreint aux Évianais tombés pour la France

Dimanche 1^{er} novembre au matin, devant l'ossuaire du cimetière de la ville, la maire Josiane Lei accompagnée de trois adjoints, du président du Souvenir français local Charles Morgantini et d'un porte-drapeau, a rendu hommage aux morts pour la France en comité restreint, conformément aux directives



Deux prochaines cérémonies en comité restreint

Il est à noter qu'en raison du contexte sanitaire et conformément aux consignes de la préfecture, les cérémonies du 9 novembre à 10 heures et du 11-Novembre à 11 h 30 (au lieu de midi) au monument aux Morts, respectivement

LA BAUME

Les sanitaires du camping rénovés



Le maire Jean-François Menoud et l'employé communal Paul Isnard ont fait l'état des lieux du nouveau bâtiment avant de le céder pour location pour l'hiver à la CCHC, qui le met à disposition des saisonniers. Photo Le DL/Chantal BOURREAU

En février 2010, les élus de la Communauté de communes du Haut Chablais (CCHC) avaient décidé dans l'urgence d'ouvrir le camping municipal de La Baume (habituellement fermé en hiver) pour faire face à des situations de grande précarité de travailleurs saisonniers ayant un emploi mais pas de logement à prix acceptable.

Depuis, ce site d'hébergement ouvre chaque automne en novembre pour cinq mois, jusqu'à la fin de la saison de ski. L'accès au camping est cependant limité aux seuls saisonniers possédant un contrat de travail et, moyennant un loyer, ils ont accès à une borne électrique et au bloc sanitaire avec buanderie, WC, douches et eau chaude.

fage...) et sont devenus aujourd'hui obsolètes.

Dans le cadre des aides pour le logement saisonnier mises en œuvre par la région Auvergne Rhône-Alpes, la commune a entrepris en 2019 des travaux d'amélioration des conditions d'accueil. C'est en premier lieu les sanitaires qui sont concernés, avec la rénovation complète du bloc sanitaire du fond du camping. Les travaux, d'un montant de plus de 200 000 €, ont permis de remettre ce bâtiment aux normes, avec la réfection complète de l'électricité et de l'approvisionnement en eau, la réfection de la toiture, le ravalement de façade, de nouveaux revêtements de sols et murs intérieurs, des équipements sanitaires (WC, lavabos, douches...) ainsi qu'une